COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

VILLE DE L'ÎLE-PERROT

UN SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE QUI SE RENOUVELLE

L'Île-Perrot, le 28 mai 2021 — À l'approche de l'adoption du schéma de sécurité incendie révisé à la MRC Vaudreuil-Soulanges, L'Île-Perrot poursuit l'amélioration de son service de sécurité incendie déjà très efficace.

« *Nous pouvons être fiers des services et de la protection de grande qualité que nous offrons à nos citoyens. Le travail que nous faisons pour demeurer efficaces et répondre aux attentes témoigne de notre engagement envers ces standards de qualité auprès de notre communauté* » indique le maire de L'Île-Perrot, Pierre Séguin. De fait, au cours de la dernière année, la ville a conclu une entente avec ses pompiers pour signer sa première convention collective avec eux. Malgré le départ prochain de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (NDIP) du service actuel, tous les pompiers conservent leur emploi pour préserver la meilleure protection aux Perrotois et aux Perrotoises.

Contexte
Il y a plus de deux ans maintenant, NDIP avait demandé de déménager la caserne actuelle de VIP sur son territoire. Suite à l'évaluation de cette demande, VIP avait dû la décliner pour plusieurs raisons; notamment celles relatives à la localisation et aux coûts additionnels. La ville de NDIP a alors pris la décision de mettre de l'avant son projet d'ajouter, seule, une nouvelle caserne de sécurité incendie sur son territoire.

C'est dans ce contexte que du côté de L'Île-Perrot, la rénovation et la mise à niveau de sa caserne se poursuivront pour se terminer au cours de l'année 2023. De même, le remplacement des équipements pour la sécurité des pompiers, déjà bien avancé, sera complété dans la prochaine année.

Enfin, toutes les mesures de protection des citoyens, incluant la prévention, sont planifiées en fonction des normes du nouveau schéma de la MRC

Forces en commun
La nouvelle caserne de NDIP sera inscrite dans la planification du nouveau Schéma de sécurité incendie de la MRC et sa construction signifie l'arrivée d'une quatrième caserne sur l'île.

Déjà, au printemps 2019, la Ville de L'Île-Perrot réitérait son souhait de travailler avec les quatre villes de l'île afin d'améliorer la gestion des ressources. Cette approche permettrait également d'optimiser les objectifs de prévention et d'intervention prévues au schéma de la MRC. En décembre 2019, la Ville de NDIP avait répondu à cette offre en proposant la création d'un comité technique afin d'optimiser la desserte incendie sur l'île. La Ville de L'Île-Perrot avait officiellement accepté cette offre dès janvier 2020.

Malheureusement, ce comité piloté par NDIP n'a jamais vu le jour. Le maire de la Ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, veut remettre de l'avant la nécessité de travail collectif des municipalités. « *Avec l'adoption du nouveau schéma de sécurité incendie de la MRC, nous avons une occasion à ne pas manquer de travailler ensemble. Notre territoire insulaire implique une interdépendance de nos communautés, dans plusieurs domaines. La circulation et la sécurité incendie en sont des exemples éloquents. J'invite mes collègues à établir de nouvelles collaborations, et ce, pour toujours offrir les meilleurs services aux meilleurs coûts possible à nos citoyens.* »

— 30 —

Alexandra Desrochers
Attachée de presse
514 453-1751, poste 258
comm@ile-perrot.qc.ca